

## **Le Projet d'établissement**

Dans le respect des dispositions décrétales, le présent projet d'établissement vise à atteindre simultanément et sans hiérarchie les objectifs suivants :

- promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves ;
- amener tous les élèves à s'approprier des savoirs et à acquérir des compétences qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie et à prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle ;
- préparer tous les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures ;
- assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale.

## **Projet de formation personnelle**

L'élève, avec ses goûts, ses choix, ses émotions, son corps, son intériorité, est le centre de notre projet.

L'Équipe éducative met en œuvre les moyens pour permettre à chaque élève de se prendre en charge et de rechercher son épanouissement dans l'école.

Cela détermine d'abord les entretiens lors de l'inscription et la politique d'accueil du jeune. Cela suppose ensuite que l'élève soit aidé pour résoudre ses éventuels problèmes personnels et qu'il soit accompagné dans l'élaboration et l'intériorisation de son projet personnel. L'élève en difficulté trouvera chez les professeurs, particulièrement le titulaire ou le tuteur, chez l'agent PMS, chez les éducateurs ou chez le médiateur, un conseiller capable de l'écouter et de le guider. Cette aide sera développée en y impliquant les parents au maximum.

Le développement des valeurs personnelles et morales ainsi que l'attention aux réalités spirituelles sont des préoccupations que veulent partager l'ensemble des responsables et acteurs scolaires.

## **Projet d'enseignement**

Les objectifs de l'apprentissage des élèves et donc de l'enseignement des professeurs concernent systématiquement et conjointement les savoirs, les savoir-faire et les savoir-être. Ces objectifs, souvent indissociables dans la réalité, sont matérialisés dans l'acquisition de compétences. Le bulletin ou le carnet d'apprentissage rend compte de cette acquisition de compétences.

La formation ne se limite jamais à la transmission de connaissances, ni à la reproduction de comportements. L'enseignement veille à l'exercice équilibré de compétences critiques. Dans cet esprit, les professeurs sont attentifs à développer la curiosité intellectuelle, la créativité, l'intérêt pour toute forme de culture et d'art. Des projets d'activités scolaires rencontrent aussi à l'occasion ces objectifs. Citons des activités cinématographiques, théâtrales, touristiques.

À travers l'enseignement de chaque cours, élèves et enseignants portent l'attention et les efforts sur l'acquisition de compétences transversales.

La préparation au métier se vit le plus concrètement possible dans l'établissement. Depuis la première année, des compétences sont travaillées dans ce but. Progressivement, des compétences plus pointues sont exercées.

L'école est attentive à la fois à développer une formation qualifiante qui prépare au monde du travail et à donner une formation qui permette une possibilité d'adaptation la plus large possible. La formation technique et professionnelle, les équipements scolaires, l'organisation des stages, les contrats en alternance pour le CEFA, l'initiation à l'outil informatique et la collaboration avec les milieux professionnels traduisent de façon concrète ce double souci.

Les partenaires de l'environnement socio-économique participent activement à l'organisation de cet enseignement (jurys, stages et contrats de travail, comités d'accompagnement professionnel,...). Les professeurs de pratique professionnelle sont invités à un recyclage régulier. Le taux d'insertion professionnelle est désormais vérifié sur les trois dernières années.

## **Projet de formation citoyenne et sociale**

Notre établissement accorde une grande importance aux éléments de la formation qui ouvrent aux problèmes contemporains : problèmes sociaux, vie professionnelle, perspectives de vie familiale, réalités politiques et sociétales. Non seulement les cours doivent y sensibiliser, mais aussi des visites, des projets, même des actions engagées.

La vie scolaire est développée de la façon la plus partenariale possible. Dans le temps plein, la cellule de base à cet effet est la classe. Au CEFA, la relation entre la vie scolaire, la vie en entreprise et la vie personnelle est au centre de la formation sociale.

Le respect des règles de l'établissement est une condition déterminante pour permettre des relations harmonieuses au sein du groupe scolaire ; ces règles permettent aussi aux jeunes de se familiariser avec les règles de la société et le monde du travail.

L'élève est un acteur scolaire à part entière. Dans cette mesure, l'équipe éducative veille à mettre en œuvre :

- le projet collectif de la classe par la participation des élèves grâce aux conseils de tous et aux délégués de classe

- le projet collectif de l'établissement grâce à des conseils de délégués organisés par entité et grâce à la participation active et responsable des délégués d'élèves au Conseil de participation

### **Projet d'égalisation des chances**

Dans l'esprit d'acquisition des compétences, l'auto évaluation sera utilisée comme outil de formation, permettant à l'élève de se situer et d'exercer un regard critique sur sa progression. L'élève devrait devenir ainsi acteur de sa propre formation.

Il est acquis, dans notre établissement, que chaque élève, à certains moments, progresse à un rythme qui lui est propre. Les professeurs, autant que faire se peut, tiennent compte de cette donnée pour organiser les procédures d'apprentissage et d'évaluation. Le but est de permettre ainsi à chaque jeune de progresser le plus vite possible et le plus loin possible.

Le présent projet d'établissement concerne toutes les entités du Centre scolaire. Il est concrétisé dans trois projets d'école, un pour l'implantation des Eperonniers, un pour l'implantation Mercelis et un pour le CEFA. Ces projets serrent au plus près les réalités de ces entités et permettront une évaluation annuelle. La spécificité de chaque projet sera préservée, quel que soit le lieu où celui-ci sera mis en œuvre.